

# Les missions de l'AREAS

## Erosion – Ruissellement

Marielle DEMAN – Chargée de missions – [m.deman@areas.asso.fr](mailto:m.deman@areas.asso.fr)

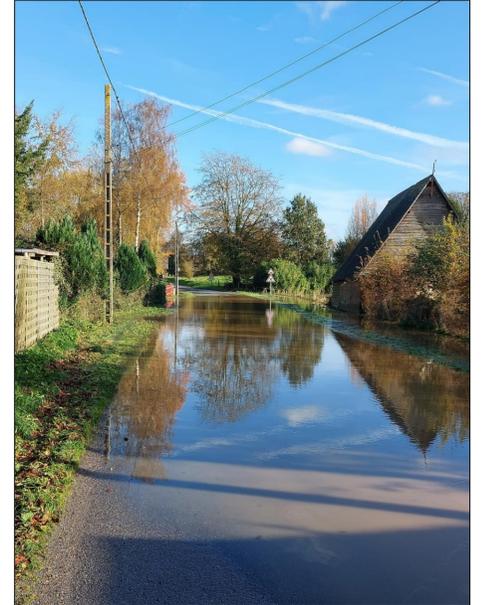
### Contexte

Le Pays de Caux souffre depuis de nombreuses années de **coulées de boues**, qui ont des impacts forts sur les communes pourtant sans cours d'eau.

Le sol du Pays de Caux est composé de limons battants, accentuant les phénomènes de ruissellement, d'érosion et de battance. Il y avait de ce fait un besoin important d'analyser **les impacts des phénomènes érosifs** et l'évolution des pratiques agricoles, mesurer et comprendre les problématiques de l'érosion agricole.

Il était primordial de répondre aux **enjeux en matière d'érosion**. L'AREAS a donc été créée en 1985 par la Chambre d'agriculture pour mener ces missions au niveau régional.

« La raison d'être de l'AREAS, c'est la protection des sols, des ressources en eau et des biens, face aux problèmes de ruissellement, d'érosion, d'inondation, de coulées de boues et de turbidité. »



### C'est quoi ?

L'AREAS signifie **Association de recherche sur le ruissellement, l'Erosion et l'Aménagement du Sol**.

Cette association –loi 1901- est au service des **acteurs de l'aménagement du territoire** pour la **préservation des sols et de la ressource en eau**. Cela se matérialise par 3 grandes missions :

- **Mise à disposition d'un centre de ressources/ formations**

Programme de formation annuel – Disponibilité de nombreuses ressources numériques et physiques

- **Apport de conseils et d'expertise**

Diffusion du savoir et de l'expérience de l'association sur les études menées par les collectivités

- **Elaboration et participation à des programmes de recherche scientifique**

Développement de références nationales



### Comment ? Où ? Quand ?

L'association intervient principalement pour les collectivités des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, du fait des financements qui lui sont accordés par ces structures. A la demande, l'expertise et les formations de l'AREAS s'ouvrent à des structures d'autres départements.



### Combien ? Qui ? (partenaires ?)

L'association est soutenue par le Département de la Seine-Maritime, le Département de l'Eure, la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, l'Agence de l'Eau ainsi que ses adhérents (syndicats de bassin versant, syndicats d'eau potable, intercommunalités, ASYBA).

### Dates clés

1985 : Création de l'AREAS

1999-2004 : Création des syndicats de bassin versant de Seine-Maritime / Besoin d'accompagnement

2010-2018 : Programme PESTICEROS (suivi et analyse des transferts de produits phytosanitaires)

2017-2020 : Programme EVAPORE (évaluation de l'efficacité des actions menées pour réduire les impacts du ruissellement et de l'érosion en Haute-Normandie de 2000 à 2017)

2025 : 40 ans de l'association



### Attentes et perspectives

Face à l'évolution climatique, les phénomènes observés s'intensifient. L'aménagement du territoire est amené à se remettre en question. Aussi, l'AREAS aura à cœur de poursuivre ses recherches sur les sols et la ressource en eau, en lien avec ses partenaires.



Vers la page du projet  
<https://www.areas-asso.fr/>